

Lancement de la formation sur le patrimoine culturel architectural du projet ICC

Le 19 juin 2023 | Ebène, Maurice – La Commission de l’océan Indien (COI), à travers son projet régional de « Développement des industries culturelles et créatives en Indianocéanie » (ICC), lance sa formation sur le patrimoine de la région.

Cette formation sur les métiers du patrimoine s’inscrit dans la continuité de l’activité d’inventaire des architectures traditionnelles qui a pour objectif d’identifier le patrimoine bâti des cinq pays bénéficiaires du projet, à savoir : Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et l’Union des Comores. Cet inventaire permettra également de répertorier les éléments intangibles (traditions, savoir-faire) et les qualités bioclimatiques des éléments architecturaux identifiés..

Ce programme de formation qui s’adresse aux équipes techniques nationales des cinq pays, composées d’une.e représentant.e du ministère en charge de la culture et de deux techniciens du patrimoine et de l’architecture, sera menée par un expert indépendant, selon le calendrier suivant :

- 21 - 28 juin 2023 : Union des Comores
- 28 juin - 10 juillet 2023 : Madagascar
- 24 juillet – 2 août 2023: Maurice
- 2 - 10 août 2023 : Seychelles
- 05 - 18 septembre 2023 : Mozambique

Au cours de cette formation pratique, les membres des équipes techniques nationales pourront se familiariser avec l’outil numérique développé dans le cadre du projet ICC. L’outil permettra de collecter des données géo-référencées selon les critères définis lors de la formation en ligne qui s’est tenue le 26 mai dernier, tels que les matériaux de construction, l’usage des bâtiments, l’état de conservation et les éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) liés au patrimoine bâti.

Ces données pourront servir de base pour les pays dans leur démarche d’inscription au patrimoine mondial de l’UNESCO en identifiant et valorisant les similarités du patrimoine culturel des pays de l’Indianocéanie. Il est à noter que la région compte actuellement sept sites inscrits au patrimoine mondial de l’UNESCO.

Pour rappel, le projet ICC de la COI vise à construire des sociétés humaines plus inclusives en dynamisant les industries culturelles et créatives comme des leviers importants du développement socioéconomique, tant à l’échelle locale qu’à l’échelle régionale. Il est mis en œuvre par la Commission de l’océan Indien et financé par l’Agence française de développement (AFD). Les activités liées au patrimoine culturel architectural sont menées par un prestataire externe.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org | recos@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

